

**Monsieur Rudi VERVOORT**

Ministre-Président du Gouvernement de Bruxelles-Capitale  
Rue Ducale, 7  
1000 BRUXELLES

Bruxelles, le 6 février 2018

■ **Concerne : dépôt de préavis de grève pour le 27 février 2018**

Monsieur le Ministre-président,

La CGSP a pris connaissance du fait que le Ministre des Pensions Bacquelaine a préparé un projet de loi relatif à la pénibilité dans le secteur public, uniquement pour les agents statutaires. Ce projet de loi a été soumis au Conseil des Ministres du 22 décembre 2017 et a été rejeté.

En réaction contre ces attaques, la CGSP dépose un préavis de grève pour le 27 février 2018.

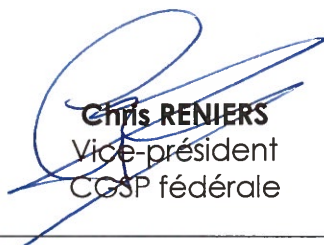
La CGSP couvre l'ensemble des actions en relation avec les dossiers « pensions » que pourraient mener nos affiliés.

Toute absence d'un membre du personnel qui participera auxdites actions est donc à considérer comme un arrêt de travail couvert par notre organisation syndicale.

La CGSP a informé le Premier-Ministre, Président du Comité A, afin qu'il prenne les mesures nécessaires pour prévenir toutes les autorités publiques relevant du Comité A de possibles perturbations dans les services.

Les modalités spécifiques à certains secteurs seront communiquées directement aux autorités concernées par les responsables syndicaux compétents.

Veillez recevoir, Monsieur le Ministre-président, nos salutations.

  
**Chris RENIERS**  
Vice-président  
CGSP fédérale

  
**Michel MEYER**  
Président  
CGSP Fédérale